



## INFORMATIONS « SPECIALE CORONAVIRUS » 30/03/2020

Commune de St Hilaire le Grand

### ➤ **Mairie**

Comme il est indiqué sur la porte de la Mairie, tous les services municipaux sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Pour toute demande, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante : [mairie-sthilairelegd@orange.fr](mailto:mairie-sthilairelegd@orange.fr) ou par téléphone au 03 26 70 16 73 le lundi et/ou le jeudi de 17h00 à 19 h00. Vous pouvez retrouver un bon nombre d'informations sur le site de la commune : [saint-hilairelegrand51.weebly.com](http://saint-hilairelegrand51.weebly.com)

### ➤ **Arrêté Municipal**

C'est dans le cadre du confinement et à la demande du Préfet qu'un arrêté municipal N°2020/4 du 21/03/2020 interdisant l'accès au terrain de football, au terrain de tennis, au parc situé entre la rue de Ceinture et la rue des Remparts, ainsi que l'accès aux anciens silos « BOUVET-VIVESCIA » a été pris. Il est instamment demandé par respect pour le personnel médical fortement sollicité de ne pas prendre le risque de diffuser l'épidémie. Les contrevenants s'exposent à des contraventions de 4ème classe d'un montant de 135 euros. Merci de votre compréhension.

### ➤ **Personnes fragiles**

La commune a recensé les personnes répondant à certains critères (isolées, âgées, fragiles...) pour lesquelles des personnes relais font les courses depuis le début du confinement. Si vous êtes dans une situation difficile, la commission pourra étudier votre demande. Vous pouvez donc vous faire connaître aux coordonnées mentionnées dans le 1<sup>er</sup> paragraphe.

### ➤ **Ordures**

Malgré la fermeture du centre de tri pour des raisons sanitaires, la collecte est maintenue aux jours habituels. Le principe du ramassage des sacs noirs une semaine et des sacs jaunes la semaine suivante est maintenu tant que l'opérateur chargé de cette mission aura le personnel suffisant pour assurer les 2 ramassages distincts, vous serez avertis si l'organisation devait évoluer. Afin de garantir les conditions optimales **de travail et d'hygiène** au prestataire de collecte, il vous est demandé de placer tous les déchets en **sacs fermés**, de les sortir la veille au soir et de désinfecter régulièrement vos bacs.

➤ **Rappel** : Toutes les déchèteries de la Communauté de Communes de la Région de Suippes sont fermées depuis le 16 mars, puisque les unités de traitement sont à l'arrêt et n'accueillent plus de déchets. Si vous avez des déchets verts ou autres, vous devez impérativement les stocker temporairement **chez vous**, ils iront en déchèterie à la fin du confinement et ne doivent surtout pas être présentés à la collecte en porte à porte. Chacun est appelé à un comportement civique et responsable pour permettre au prestataire de procéder à la collecte dans les meilleures conditions le plus longtemps possible.

